



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES



Yvelines
Le Département

Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2 - 78390 BOIS D'ARCY
Site Internet: <http://cdty.fr/>

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES (HIVER 2018/2019)

Les épreuves du Championnat départemental de Tir à 10m seront cette année tirées sur 2 week-ends et sur des séries mixtes PISTOLET ET CARABINE, le premier week-end à **MONTESSEON** et le second week-end à **BUC**.

DATES :

- **Carabine, Pistolet 10m:** les 3 & 4 & 10 & 11 novembre
- **Pistolet Standard:** les 3 & 4 & 10 & 11 novembre
- **Arbalète match 10 :** les 3 & 4 & 10 novembre
- **Pistolet 10m Vitesse:** les 3 & 10 & 11 novembre
- **Arbalète Field:** le 4 novembre à **Montesson**

HORAIRES: CF plan de tir sur le formulaire d'inscription

PROGRAMME: **Temps indiqués sans les 15' d'essais pour la précision**

- **Carabine et pistolet :** DAMES 3 , **40 coups** en 1h - CG, JG, CF, JF, DAMES 1,2, SENIORS 1,2,3 , **60 coups** en 1h30
- **Pistolet vitesse 5 cibles :** CF, JF, DAMES 1,2 CG, JG, SENIORS 1,2,3 , **40 coups**
- **Pistolet standard :** JF, DAMES 1,2 CG, JG, SENIORS 1,2,3 , **40 coups**
- **Arbalète Match :** Junior D1 et SENIORS 1 **40 coups** en 1h30
- **Arbalète Field 18m :** Cadet, Junior, D1, S1, VA **60 tirs**

INSCRIPTIONS:

- Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien suivant : <http://inscription.cdty.fr/competition/view/58>
- Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.
- Les inscriptions doivent être effectuées **avant** la date de clôture fixée au **3 novembre 2017**
- Le paiement des engagements est à envoyer directement au trésorier du **Comité Départemental des Yvelines (C.D.T.Y. adresse ci-dessus)** ou transmis à cette même adresse par votre club suivant vos règlements internes (indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur)
- En cas de problème, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse chantalh@cdty.fr

Pour les tireurs hors département il est impératif d'envoyer :

- *le règlement de l'engagement au trésorier du comité : Mr Lionel De CEUYPER 4, rue Gaston MONMOUSSEAU 78280 GUYANCOURT.*
- *Une copie par email de la dérogation pour le match demandé, signée par le département d'origine.*

COMPOSITION DES EQUIPES : *Les équipes sont faites automatiquement à partir des résultats individuels.*



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES



Yvelines
Le Département

Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2 - 78390 BOIS D' ARCY

Site Internet: <http://cdty.fr/CDTY.htm>

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES (HIVER 2018/2019)(suite)

PRIX DES ENGAGEMENTS :

Carabine, Pistolet, Arbalète	SENIORS & DAMES	16,00€
	JUNIORS & CADETS	9,00€
Arbalète fied :	ADULTES	16,00€
	JUNIORS & CADETS	9,00€
Pistolet Vitesse et standard	SENIORS & DAMES	13,50€
	JUNIORS & CADETS	8,00€

Informations complémentaires

- Les règles I.S.S.F. seront appliquées, se reporter aux feuilles RGS.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements.(contrôle au pas de tir) , **la licence devra être signée par le médecin.**

Les diplomes (Dames et Senior) et des médailles (Cadets et Juniors) du Championnat Départemental de tir 10 mètres seront transmis aux présidents de club lors de la réunion de janvier du Comité Directeur du CDTY

Modification pour cette saison concernant l'organisation des matchs 10m

Les matchs précision des CF, JF, DAMES 1 et DAMES 2 passent en 60cps, seules les dames 3 restent en 40cps

Le Directeur de Tir :

Chantal Hochet

Le Président du C.D.T.Y :

Yves ROUSSE